

Centre Communal d'Action Sociale de Lafrançaise

Délibération n ° 3

Objet : Affectation résultat
budget CCAS

Date de convocation

12 mars 2024

Date d'affichage

12 mars 2024

Nombre de membres en
exercice :

17

Nombre de présents :

10

Nombre de votants :

13

La présente délibération peut
faire l'objet d'un recours en
annulation devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2
mois à compter de sa notification
ou de sa publication

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt quatre

Le 26 mars à 18 h 30

Le Conseil d'Administration, dûment convoqué s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry DELBREIL.

Etaient présents : M. Thierry DELBREIL, Mme Colette VERDOUX, M. Alain BELLICCHI, Mme Véronique PATERNE, Jean-Pierre ANGLAS, Mme Nicole ROUMAT, Mme Josiane BYL, Mme Ida PANTAROTTO, Mme Christine VANCAUTER, Mme Emmanuelle ANTICH membres en exercice.

Procurations :

Mme Marie-Laurence PUJOL a donné procuration à Mme Colette VERDOUX.

M. Fernand MORA a donné procuration à M. Thierry DELBREIL.

Mme Anne BENAICHE a donné procuration à Mme Emmanuelle ANTICH.

Absents Excusés : Mme Monique GAYET, M. Bruno PEGAS, Mme Pauline SEILHAN, M. Pierrick THOMAS.

M. Jean Pierre ANGLAS a été élu secrétaire de séance.

Le Conseil d'Administration après avoir examiné le compte administratif 2023, statuant sur l'affectation d'exploitation de l'exercice.

Constate que le compte administratif fait apparaître :

Un excédent d'exploitation de 374 493.41 €

Dont :

Résultat de l'exercice : 118 302.28 €

Résultat antérieur de l'exercice : 256 191.13 €

Solde d'exécution de la section d'investissement :

Solde d'exécution de la section d'investissement

Déficit de financement 287 243.01€

Solde des restes à réaliser d'investissement

Excédent de financement 152 780.00 €

Déficit de financement 134 463.01 €

Décide d'affecter le résultat comme suit :

Affectation en réserves Article 1068 175 000.00 €

Report en exploitation Article 002 199 493.41 €

- A D O P T E E -



Le Président

T. DELBREIL

Le Secrétaire

J-P ANGLAS